



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Courrier arrivé le

14 MAI 2018

SCSI

Madame la Préfète des Deux-Sèvres
Préfecture
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Dossier suivi par : Chloé GOND
Téléphone : 05 45 35 30 00
Courriel : c.gond@inao.gouv.fr
<mailto:inao-cognac@inao.gouv.fr>

Affaire suivie par : Nelly PILLET

N/Réf : 2018 – 098 CGo

Objet : ICPE – Réhabilitation et autorisation d'exploiter la déchetterie de Parthenay (79)

Châteaubernard, le 7 mai 2018

Madame la Préfète,

Par saisine ANAE du 19 avril 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la demande soumise à autorisation sollicité par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, concernant un projet de réhabilitation et d'exploitation de la déchetterie de la commune de **PARTHENAY**, située dans le département des Deux-Sèvres.

La commune de **PARTHENAY** est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) « Beurre Charentes-Poitou »¹.

L'AOC « Beurre Charentes-Poitou » ne fait pas l'objet d'une délimitation à l'échelle de parcelles ou de sections cadastrales. Ainsi, la totalité de l'espace couvert par le projet est concerné par cette appellation. Il en est de même pour les IGP citées.

De plus, ce projet concerne la réhabilitation de la déchetterie de Parthenay puis son exploitation. La déchetterie est actuellement «classée en zone UI, c'est-à-dire « en zone urbaine concernant l'ensemble des zones d'activités économiques » (p14 de la Note de Présentation non technique). Le projet d'extension concerne « une parcelle inutilisée et laissée en friche industrielle » (p12 de l'Etude d'Impact).

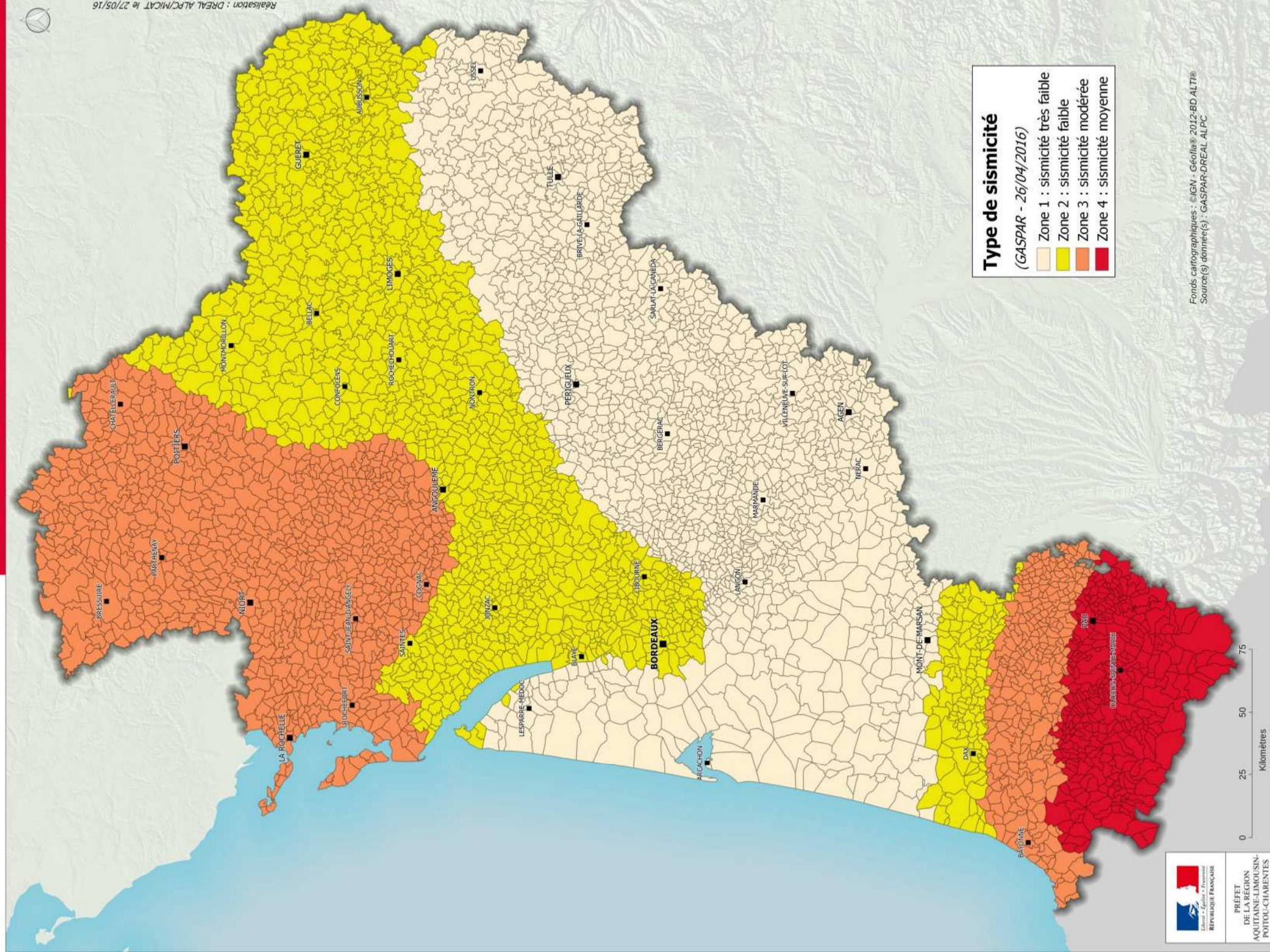
Ainsi, après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'égard de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE

Copie : DDT 79

¹ Pour information, la commune de **PARTHENAY** est également située dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Agneau du Poitou-Charentes", "Brioche Vendéenne", "Jambon de Bayonne", "Porc du Sud-Ouest", "Volailles du Val de Sèvres" et de l'IGP Viticole "Val de Loire"



Réalisation : DREAL ALPC/MICAT le 27/05/16

Type de sismicité
(GASPAR - 26/04/2016)

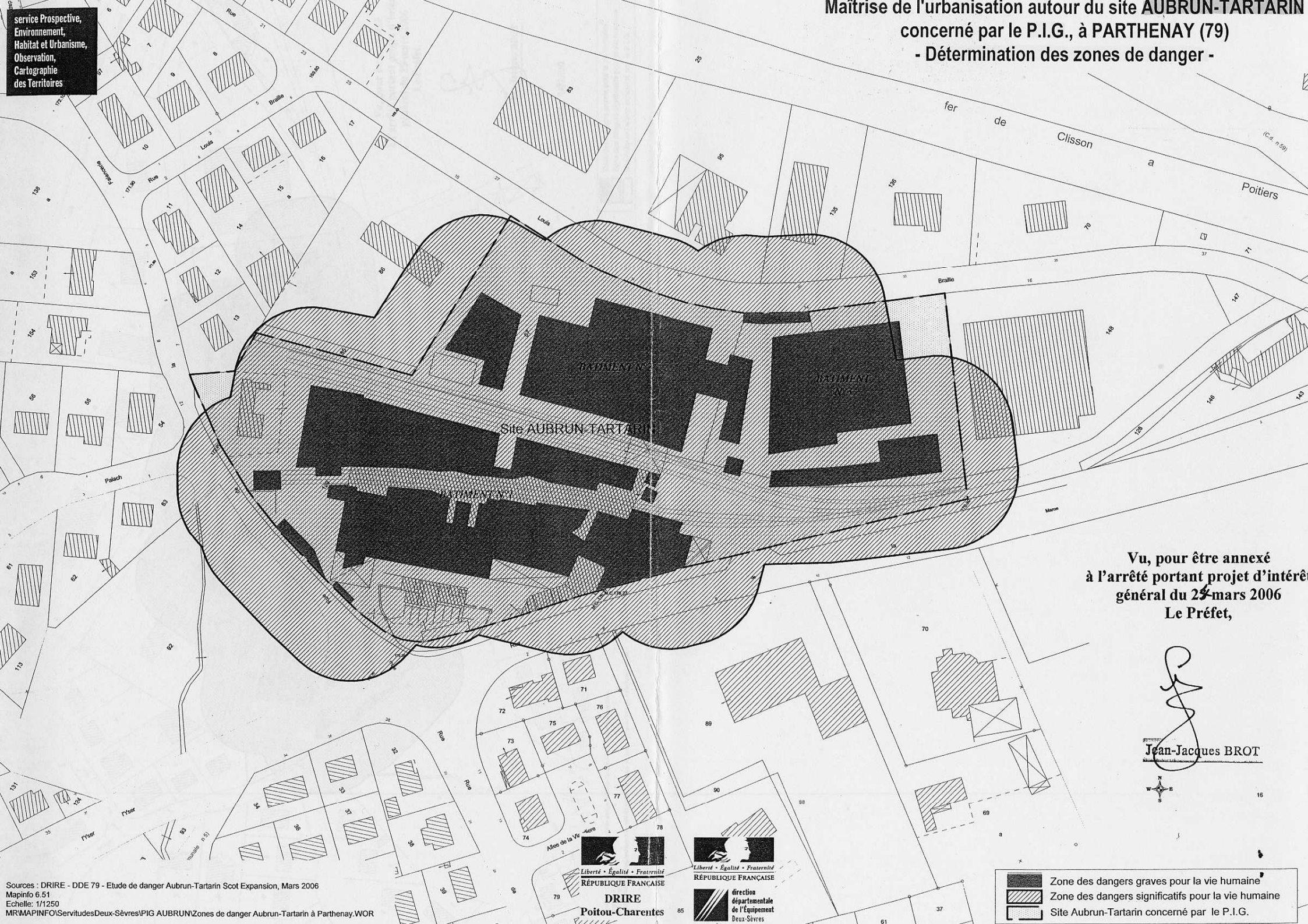
- Zone 1 : sismicité très faible
- Zone 2 : sismicité faible
- Zone 3 : sismicité modérée
- Zone 4 : sismicité moyenne



Fonds cartographiques : ©IGN : GeoInfo 2012-BD ALTI®
Source(s) donnée(s) : GASPAR-DREAL ALPC

Maitrise de l'urbanisation autour du site AUBRUN-TARTARIN
 concerné par le P.I.G., à PARTHENAY (79)
 - Détermination des zones de danger -

service Prospective,
 Environnement,
 Habitat et Urbanisme,
 Observation,
 Cartographie
 des Territoires



Vu, pour être annexé
 à l'arrêté portant projet d'intérêt
 général du 25 mars 2006
 Le Préfet,





 Jean-Jacques BROT



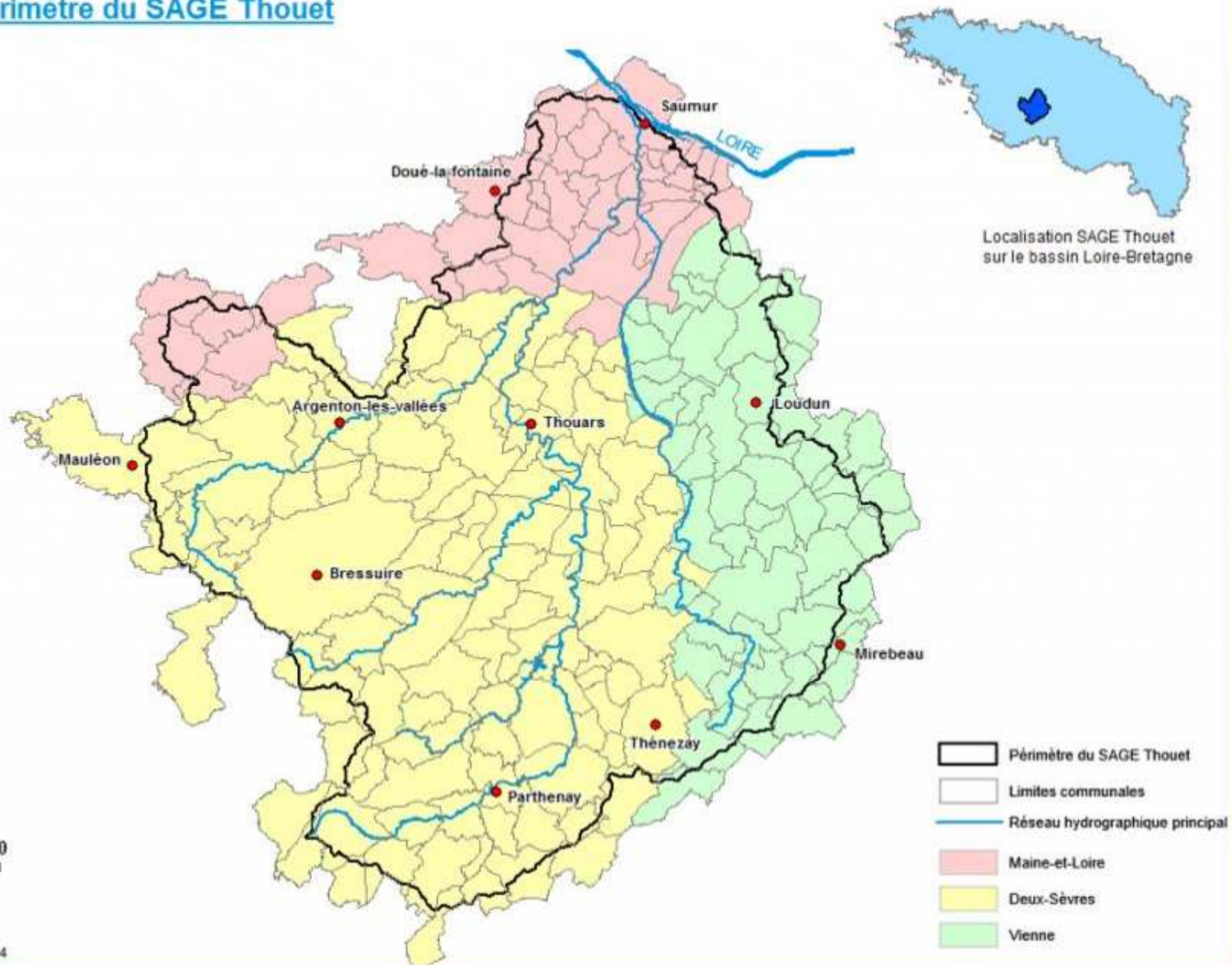
DRIRE
 Poitou-Charentes



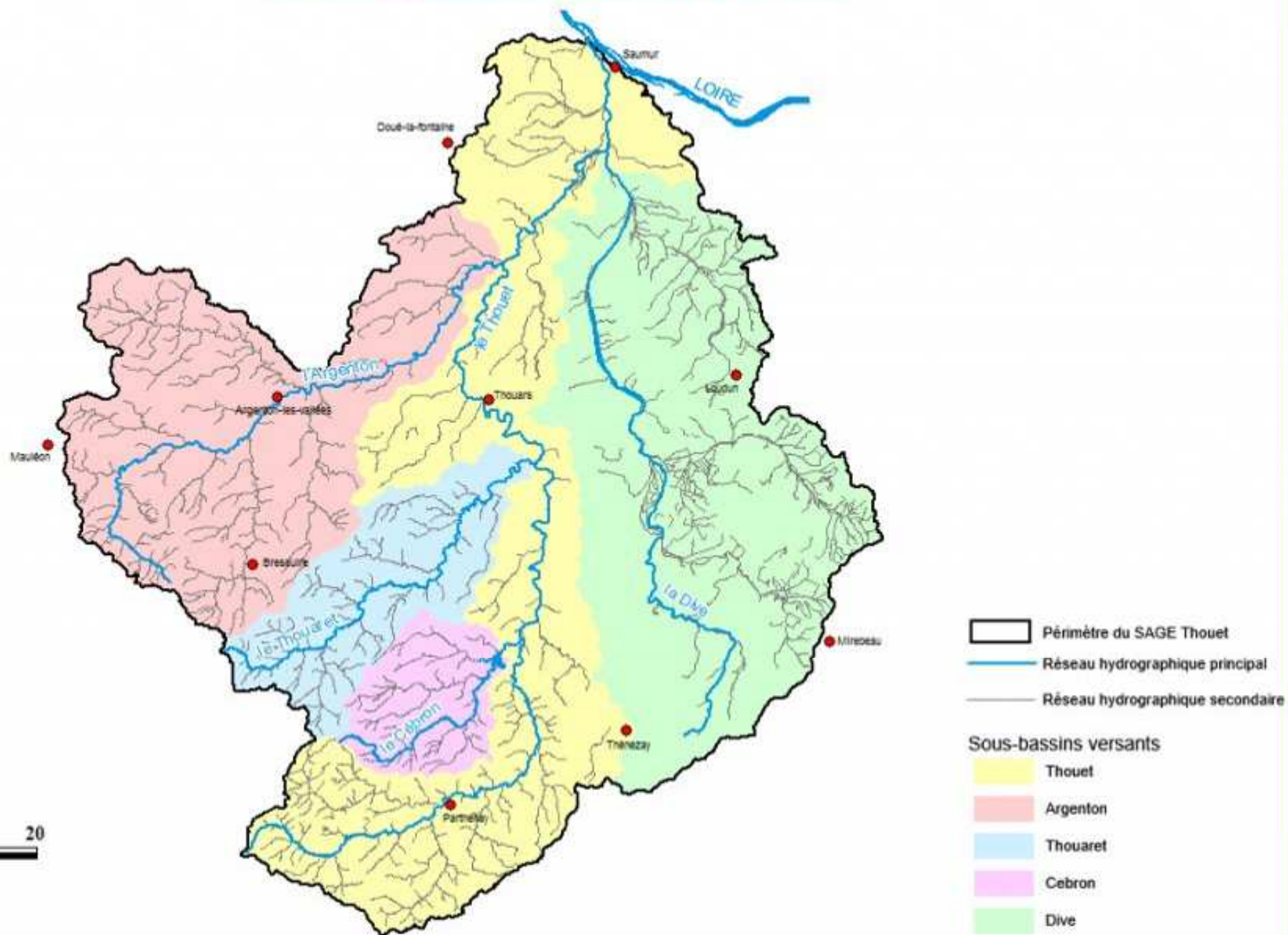
direction
 départementale
 de l'Équipement
 Deux-Sèvres

-  Zone des dangers graves pour la vie humaine
-  Zone des dangers significatifs pour la vie humaine
-  Site Aubrun-Tartarin concerné par le P.I.G.

Sources : DRIRE - DDE 79 - Etude de danger Aubrun-Tartarin Scot Expansion, Mars 2006
 Mapinfo 6.51
 Echelle: 1/1250
 MRMAPINFO/ServicesDeux-Sèvres/PIG AUBRUN/Zones de danger Aubrun-Tartarin à Parthenay.WOR



Réseau hydrographique du SAGE Thouet



0 10 20
Kilomètres